

LOGICIEL DE COMPTABILITE

Intitulé de la formation	LOGICIEL DE COMPTABILITE : CIEL SAGE QUADRATUS EBP CEGID				
Prérequis	Connaissances en comptabilité générale				
Modalités d'accès à la formation	Admission après entretien/ Conditions requises : BEP, CAP				
Nombre minimum de stagiaires	2 stagiaires minimum par session				
Nombre maximum de stagiaires	12 stagiaires maximum par session				
Méthode pédagogique	<i>Formation individualisée avec suivi personnalisé</i>				
Modalités d'évaluation	<i>Evaluations formatives écrites / remarques des stagiaires</i>				
Durée de la formation	49 h à répartir comme suit : ✓ E1 : Logiciels de comptabilité et de gestion commerciale				
Mode de validation	Possibilité de passer l'examen national extrait de l'épreuve ASCA module E1 (LOGICIEL DE COMPTABILITE) 2 sessions par an Frais d'inscription 50 € si examen uniquement				
	Code-diplôme	Code-RNCP	Id-CPF	Id-Session	Id-Format
	32667	35980	2115	1191179	03_2115880F
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Formateur professionnel permanent.</i> ○ <i>Un ordinateur équipé d'Internet ainsi que des logiciels comptables : Quadratus, Sage, Ciel, EBP et Cegid. Et des logiciels de bureautique Office 365.</i> 				
Suivi de la formation	<i>Planning / émargements</i>				
Calendrier de la formation	A définir avec le stagiaire				
Lieu de formation	Plaza Part Dieu 93 rue de la villette 69003-Lyon				
Coût de la formation	Formation : 735 € HT Soit (49 h x 15 €/h) <i>Frais examen : 40€ (si présentation)</i> BFC-Lyon est exonéré de TVA au titre de la formation professionnelle continue				

Logiciels de Comptabilité et de gestion commerciale : Sage, Cegid et Ciel
Choix de deux logiciels



Objectif	Utiliser les logiciels comptables courants.
<p>Créer et paramétrer un dossier sur le logiciel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer et modifier un dossier - Paramétrer les dates d'exercices - Paramétrer les comptes - Paramétrer la TVA - Paramétrer les journaux - Fermer/ouvrir un dossier - Sauvegarder/restaurer un dossier
<p>Tenir la comptabilité au jour le jour</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les différents types de saisie - Saisir la balance d'ouverture - Saisir les factures et les règlements - Enregistrer les écritures dans le brouillard, valider les écritures.
<p>Contrôler les comptes Et établir la déclaration de TVA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pointer le compte banque et établir un rapprochement bancaire - Régulariser et lettrer les comptes tiers - Editer et contrôler la déclaration de TVA - Clôturer le mois - Régulariser une écriture erronée
<p>Clôture l'exercice comptable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importer/exporter les écritures - Créer la liste des immobilisations - Générer les écritures d'amortissement - Editer les documents comptables ainsi que les documents de synthèse - Clôturer l'exercice comptable - Réouvrir le nouvel exercice comptable